

Conseil d'école du 4 juillet 2017

(18h00-20h00 - Salle de classe des CM2)

PRÉSENTS :

Mme	ALEIXANDRE, enseignante MS
Mme	ALLIGNE, parent élu FCPE
M.	BEAUSSE, parent élu FCPE
Mme	BOITARD, Conseillère municipale – Loire-Les-Marais
M.	BONNET, directeur ACM
Mme	BREDIER, parent élu FCPE
Mme	DESTRUEL, conseillère municipale - Breuil Magné
Mme	DIET, enseignante CM1
Mme	FRANÇOIS, adjointe au Maire de Breuil Magné
Mme	GALLIÉ, enseignante CE1
M.	GAUBERT, enseignant CP
M.	LE BORGNE, Parent élu FCPE
Mme	LE GALL, enseignante GS
Mme	MARTIN, conseillère municipale - Breuil Magné
Mme	Mme BENETEAU, Maire de Breuil Magné
Mme	MOINIER, Conseillère municipale – Loire-Les-Marais
Mme	NOBILI, conseillère municipale - Breuil Magné
Mme	NOUBEL, parent élu FCPE
Mme	PASCON, enseignante PS
M.	PERNIN, directeur
Mme	VOEVODENKO, enseignante Petite section

M BREDIER a été désigné comme secrétaire de séance et sera chargé de compléter le compte rendu du Conseil d'école préparé par le Directeur.

Ordre du jour :

- Effectif prévisionnel par classe, rentrée 2017 (lundi 4 septembre)
- Équipe enseignante (changements)
- RASED : bilan des interventions du réseau d'aide, année scolaire 2016-2017
- Rythmes scolaires, rentrée 2018
- Coopérative scolaire : bilan d'étape au 04/07/17
- Questions diverses :
 - a) Travaux prévus + ménage des locaux scolaires
 - b) Bilan des projets de classe, année scolaire 2016-2017
 - c) Réorganisation du service des Atsem, rentrée 2017
 - d) Projets 2017-2018 pour le cycle 3

1) Effectifs de rentrée 2017

L'année prochaine nous prévoyons 214 élèves ce qui est conforme au constat de novembre dernier (constat au 03 novembre 2016 envoyé à l'Inspection académique).

RENTREE 2017	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS	22								22
MS		29							29
GS			27						27
CP				28					28
CE1					26				26
CE2						28			28
CM1							26		26
CM2								28	28
TOTAL	22	29	27	28	26	28	26	28	214

Nous aurons probablement quelques arrivées pendant les vacances d'été. Le Directeur gèrera les inscriptions à distance, par Internet.

2) Équipe enseignante, rentrée 2017

Les changements dans l'équipe enseignante à la rentrée 2017 :

- Mme PASCON, qui enseignait en Petite section, change d'école. Elle sera remplacée par Mme VOEVODENKO.
- Mme ALEIXANDRE, qui enseignait en Moyenne section, change de classe. Elle retourne enseigner en CE1.
- Mme GALLIÉ, qui enseignait en CE1, change de classe. Elle retourne enseigner en Moyenne section.
- Mme USSEL, qui assurait la décharge de direction, reprend sa classe de CE2.
- Mme VAUTHIER intègre l'école et assurera la décharge de direction.
- Mmes ALEIXANDRE et VOEVODENKO auront une journée de décharge qui sera assurée par Mme VITRY pour Mme Aleixandre. La personne qui doit faire la décharge de Mme VOEVODENKO n'a pas encore été nommée.

3) RASED, bilan des interventions en 2016-2017

L'équipe du RASED est intervenue à de nombreuses reprises tout au long de l'année scolaire dans le cadre de réunions d'équipes éducatives, de conseils de maitres, d'observations dans les classes à la demande des enseignants et également dans la prise en charge de groupes d'élèves en difficulté scolaire.

4) Rythmes scolaires, préparation de la rentrée 2018

La communauté éducative envisage, pour la rentrée 2018, de repasser à la semaine de 4 jours. Ce passage à 4 jours fera l'objet de réunions de travail tout au long de l'année scolaire 2017-2018. La raison principale de ce retour à 4 jours tient au fait que les élèves sont beaucoup plus fatigués depuis la mise en place de la semaine de 5 jours. Une journée de récupération en milieu de semaine (le mercredi) est primordiale.

5) Coopérative scolaire : bilan d'étape au 04 juillet 2017

N° pièce	Date	Libellé Nature de l'opération	512 BANQUE		
			Entrées	Sorties	Situation
1	2	3	6	7	8
		Report			6 256,02
1	1/9	GS.....		1 224,90	5 031,12
2	8/9	Cotisations familles.....	1 980,00		7 011,12
3	12/9	Cotisation ASPER.....		40,00	6 971,12
4	13/9	Toner service.....		113,21	6 857,91
5	13/9	CE1.....		1 891,35	4 966,56
6	13/9	Achat poste radio cd.....		119,00	4 847,56
7	14/9	Remboursement FCPE classe CM1.....	1 050,00		5 897,56
8	14/9	Remboursement FCPE classe PS.....	250,00		6 147,56
9	14/9	Remboursement FCPE classe MS.....	280,00		6 427,56
10	16/9	Achat 2 panières de rangement.....		13,12	6 414,44
11	16/9	Cotisation Occe.....		416,25	5 998,19
12	22/9	PS.....		1 405,37	4 592,82
13	23/9	Abonnement Ludothèque.....		15,00	4 577,82
14	23/9	Aménagement de la cour maternelle.....		29,98	4 547,84
15	29/9	CP.....		1 564,70	2 983,14
16	7/10	MS.....		1 206,00	1 777,14
17	4/11	Achat peinture fresque.....		11,57	1 765,57
18	4/11	Vente gâteaux classe mer CP et CE1*.....	286,00		2 051,57
19	7/11	Achat 2 mètres linéaires pour jouets.....		5,00	2 046,57
20	10/11	Vente photographies scolaires*.....	1 775,00		3 821,57
21	10/11	Achat photographies scolaires*.....		1 043,00	2 778,57
22	5/12	Vente jouets classe mer cp / ce1.....	72,50		2 851,07
23	5/12	Participation familles classe mer cp / ce1.	3 870,00		6 721,07
24	14/15	CE2.....		824,26	5 896,81
25	3/1	CM1.....		3 891,83	2 004,98
26	3/1	Participation familles CM1 patinoire.....	32,00		2 036,98
27	6/1	CM2.....		1 008,52	1 028,46
28	6/1	Vente gâteaux classe mer CP et CE1.....	226,00		1 254,46
29	20/1	Participation familles CM1 classe voile...	2 580,00		3 834,46
30	2/2	Subvention FCPE classe mer CP/CE1*.....	800,00		4 634,46
31	2/2	Remb. patinoire CE1/CE2/CM1/CM2*....	519,38		5 153,84
32	2/2	Remboursement musée GS FCPE*.....	60,00		5 213,84
33	6/3	Vente gâteaux classe mer CP et	216,00		5 429,84

		CE1.....			
34	10/3	Remboursement volley FCPE*.....	60,00		5 489,84
35	10/3	Remboursement conteuse PS FCPE*.....	158,75		5 648,59
36	10/3	Remboursement balade pain MS FCPE*...	158,75		5 807,34
37	16/3	Subvention CE Stelia classe mer CM1*....	54,00		5 861,34
38	20/3	Participation familles aquarium*.....	493,00		6 354,34
39	28/3	Remboursement accrobranche FCPE*.....	500,00		6 854,34
40	31/3	Fournitures vélos maternelle.....		12,00	6 842,34
41	6/4	Achat chocolats de Pâques.....		996,00	5 846,34
42	6/4	Vente chocolats de Pâques	2 332,00		8 178,34
43	6/4	Facturation envoi chéquier.....		0,93	8 177,41
44	10/4	Rembours. famille Icdeniz classe mer.....		60,00	8 117,41
45	13/4	Vente gâteaux classe mer CP et CE1*.....	179,00		8 296,41
46	13/4	Remboursement FCPE livres GS*.....	20,61		8 317,02
47	11/5	Remboursement aquarium FCPE*.....	277,95		8 594,97
48	11/5	Remboursement aquarium FCPE*.....	260,00		8 854,97
49	11/5	Remboursement aquarium FCPE*.....	111,25		8 966,22
50	11/5	Remboursement aquarium FCPE*.....	111,25		9 077,47
51	11/5	Remboursement Noel CP FCPE*.....	35,00		9 112,47
52	11/5	Vernissage Printemps des poètes*.....		30,00	9 082,47
53	12/5	Cotisations coop. année 2017-2018*.....	290,00		9 372,47
54	16/5	Draisienne maternelle.....		18,99	9 353,48
55	8/6	Abonnement Livreval.....		45,00	9 308,48
56	20/6	Rembours. FCPE abonnement CM2*.....	53,90		9 362,38
57	20/6	Remboursement sortie mer FCPE*.*.....	152,94		9 515,32
58	20/6	Vente boissons maternelle expo.....	84,00		9 599,32
59	22/6	Dépenses olympiades*.....		207,09	9 392,23
60	23/6	Vente gâteaux classe mer CP et CE1 5.....	159,00		9 551,23
61	29/6	RASED.....		154,60	9 396,63
62	29/6	France Toner.....		186,12	9 210,51
63	30/6	Versement FCPE classe mer CM1.....	400,00		9 610,51
64	30/6	Versement FCPE classe CM1.....	320,00		9 930,51
Totaux à reporter			20 208,28	16 533,79	9 930,51

Il faut soustraire à ce solde 4000 euros à répartir dans les huit classes de l'école pour le financement des coopératives de classe l'an prochain (année scolaire 2017-2018) et des factures non encore réglées (classe de mer CP/CE1 (hébergement et transport) ; transport accrobranche) qui devraient avoisiner les 4 mille euros.

Il faut rappeler à l'ensemble des parents de l'école que les actions de financement de la coopérative menées par l'équipe enseignante et par les parents élus FCPE sont indispensables pour assurer le coût des sorties scolaires organisées tout au long de l'année.

6) Questions diverses

a) Travaux prévus et à prévoir

Travaux : les travaux demandés par les enseignants doivent être notifiés sur un cahier dédié : cela permet de garder un historique de ce qui a été fait/demandé. La Mairie ne prendra en compte désormais que les travaux inscrits dans ce cahier.

Pendant l'été, la cour de l'école maternelle et le parvis devant la maternelle seront refaits. La nouvelle structure de jeu sera installée une fois les travaux de réfection de la cour terminés.

Les sanitaires de la classe de Moyenne section seront refaits, avec l'installation d'un lavabo et de deux urinoirs supplémentaires.

Dans la classe de Grande section, un ballon d'eau chaude sera installé : mettre en relation le plombier et l'enseignante de la classe pour les détails.

Le plafond du préau de la cour de l'école élémentaire sera fermé afin que les chouettes ne puissent plus venir nicher (déjections au sol tous les matins qu'il faut ensuite nettoyer avant l'arrivée des élèves).

A l'étude, installation d'un visiophone à l'entrée de l'école élémentaire pour la garderie et la climatisation de la cantine.

A envisager (demande des enseignants) : l'installation d'un TBI (Tableau Blanc Interactif).

En 2018, les sanitaires de l'école élémentaire seront entièrement refaits avec la création d'un bloc filles/garçons chauffé. Projet d'agrandir le préau qui se trouve au niveau de la cantine.

Pour régler la question du ménage des locaux scolaires, des fiches de poste beaucoup plus détaillées vont être éditées pour chacun des agents municipaux.

Les enseignants remercient la Mairie de Breuil Magné pour les travaux engagés et à venir.

b) Projets de classe (rappel des derniers projets pour chaque cycle) et projets 2017 :

PS :

- En avril, rencontre avec les correspondants de l'école maternelle d'Aigrefeuille avec mise en place d'ateliers décroisonnés.
- Puis, en dernière période, travail sur le thème de la mer avec les MS et les GS avec d'abord une sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai. Ce travail sur la mer a donné lieu à une exposition qui s'est tenue dans l'école le 13 juin dernier et a rencontré un vif succès auprès des parents d'élèves.

MS :

- Travail en classe autour de la mer (en graphisme, en arts visuels, etc.). A noter, la sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre prévue à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai. Ce travail sur la mer a donné lieu à une exposition qui s'est tenue dans l'école le 13 juin dernier et a rencontré un vif succès auprès des parents d'élèves.

GS :

- Projet musique avec un DUMISTE qui a commencé en avril : chants sur le thème de l'Afrique. 6 séances programmées. Les GS ont, pour clore ce projet, donné une représentation à l'ensemble des élèves de l'école le 6 juillet dernier.

A noter enfin, la sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre prévue à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai. Ce travail sur la mer a donné lieu à une exposition qui s'est tenue dans l'école le 13 juin dernier et a rencontré un vif succès auprès des parents d'élèves.

CP-CE1 :

- Classe de mer, fin juin (île d'Oléron) : malgré un très mauvais temps, les activités prévues au programme ont presque toutes été menées.

CE2 :

- Animation Rugby en mai/juin : 6 séances gratuites prévues animées par un intervenant spécialisé.

- En fin d'année, une journée à l'accrobranche de Marennes prévue le lundi 3 juillet.

CM1 :

- Classe voile sur l'île d'Aix pendant 4 jours avec diverses activités gratuites. Temps caniculaire mais supportable sur l'île à cause de la proximité de l'océan. La mer était calme le vent présent mais pas trop fort, ce qui a permis aux élèves de sortir en mer comme cela était prévu.

Projet musical sur le thème des chants et danses d'Océanie qui s'est déroulé sur 15 semaines avec la présence de deux musiciens. Les élèves ont pu s'initier à l'apprentissage de l'ukulélé et donneront une représentation le vendredi 7 avril devant la mairie de Breuil Magné.

- Triathlon du 27 juin : les élèves ont travaillé sur la notion de défi et continue à s'entraîner à la course, au vélo et à la natation et ont gagné le triathlon !

CM2 :

- Visite du collège Grimaux le 14 juin, intervention en classe autour du thème des transports scolaires animée par l'équipe R'bus et, en fin d'année, une journée à l'accrobranche de Marennes prévue le lundi 3 juillet.

En commun : sortie au théâtre de la Coupe d'Or en mai afin de voir la pièce « Et après c'est quoi ? »

Groupe Pyramid : une convention a été signée avec le groupe : à chaque fois qu'ils viendront répéter dans la salle culturelle de la commune, les élèves de l'école pourront être invités à assister aux répétitions.

c) Réorganisation du service des Atsem, rentrée 2017

A la rentrée 2017, Mme GENEAU, l'ATSEM qui exerce en Petite section depuis plusieurs années, sera rattachée à la classe de Moyenne section. Mme PENE, l'ATSEM de Moyenne section, sera, quant à elle, rattachée à la classe de Petite section. Désormais, elles alterneront chaque année dans chacune des deux classes. Il s'agit de soulager une année sur deux l'ATSEM qui travaille en Petite section. C'est en effet une classe un peu plus difficile à gérer dans la mesure où les élèves sont plus jeunes et non encore scolaires. Les enseignants concernés et le directeur de l'école ont donné leur assentiment.

d) Projets 2017-2018 pour le cycle 3

- Le **Roman de Renart**. Le projet se ferait avec une troupe d'Angoulême : les artistes passeraient une semaine au Breuil, effectueraient une heure d'animation dans chaque classe partenaire (les deux cours moyens, le CM1 et le CM2) et présenteraient leur spectacle ensuite : deux à trois séances scolaires prévues (jauge d'une cinquantaine de personnes) et peut-être une séance pour les adultes le soir, le tout se déroulant au début 2018 (février-mars?) en fonction de l'agenda de la troupe d'Angoulême et des vacances scolaires. Achat du spectacle par la municipalité (devis en attente); animations et spectacle gratuits pour l'école.

- Le **Prix Bulles d'Océan**, en partenariat avec la bibliothèque du Breuil. La responsable de la bibliothèque du Breuil a passé la journée à la CARO pour sélectionner avec d'autres bibliothécaires et documentalistes les ouvrages présentés en compétition. Trois tranches d'âges sont prévues (8-10, 11-14, 15-18). Cela concerne les classes de CE2, CM1 et CM2, donc les 8-10. La bibliothèque disposera de plusieurs jeux de livres qui pourront tourner et la commune pourrait recevoir l'un des auteurs sélectionnés.

La séance est levée à 20h00 heures

**Le/la Secrétaire de séance,
Monsieur BREDIER**

**Le Président,
Patrick PERNIN**